

TAQA MOROCCO

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

TENUE LE 07 JUIN 2021

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des Actionnaires de TAQA MOROCCO s'est réunie le 07 juin 2021 à 10h par voie de visioconférence.

L'Assemblée Générale a adopté l'ensemble des résolutions qui lui ont été soumises, dont l'affectation du bénéfice de l'exercice 2020 et la distribution d'un dividende de 35 DH par action au titre dudit exercice.

Les Actionnaires ont également :

- ratifié la cooptation de Monsieur Anas Jawdat Ayesh Mustafa Albarguthi en qualité de Membre Indépendant du Conseil de Surveillance en remplacement de S.E. Khaleefa Ali Mohamed Abdulla Alqamzi, Membre démissionnaire ;
- nommé Monsieur Farid Saleh Farid Mohamed Alawlaqi en qualité de nouveau Membre du Conseil de Surveillance pour une durée de six années ;
- nommé le cabinet Deloitte Audit représenté par Monsieur Adnane Faouzi en qualité de commissaire aux comptes de la Société pour une durée de trois exercices, en remplacement du cabinet Ernst & Young dont le mandat a expiré à l'issue de l'Assemblée Générale.

Les comptes sociaux et les comptes consolidés de TAQA MOROCCO au titre de l'exercice 2020, certifiés par les Commissaires aux Comptes et publiés préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale, ont été approuvés à l'unanimité et n'ont subi aucun changement.